

	IMPORTANT	06/01/2016
	BEE : Que faut-il contrôler pour assainir sa base élèves ?	Version Siècle 15.4.0.3
	<u>Destinataires</u> : secrétariat élèves, intendance	

SIECLE

IMPORTANT :

Assainir sa base élèves - Principaux contrôles
Règles essentielles

POURQUOI CE RAPPEL ?

De très nombreuses applications informatiques s'appuient sur les informations présentes dans la base élèves de Siècle.

Il a été constaté très fréquemment des dysfonctionnements dans ces applications, pouvant être très pénalisants pour les élèves et leur famille.

Pour information, les opérations pouvant être impactées sont :

Le paiement des boursiers (Gestion des bourses) et la gestion des frais scolaires (Gestion des droits constatés)

Les envois de courriers aux familles (mauvais destinataire, erreur d'adresse)

Les examens et concours (Baccalauréat, Brevet des collèges,...)

L'affectation (affelnet post 3^{ème}, affelnet 1^{ère}, admission post bac)

Les accès aux ENT (environnements numériques de travail), OBII,...

Les problèmes sont dus à des renseignements manquants (fiche incomplète) ou à l'existence de doublons que les applications externes ne peuvent traiter.

Ainsi, si un élève de l'académie arrive en cours d'année dans votre établissement, et que sa fiche est créée manuellement au lieu d'utiliser l'import dans BEE, les conséquences sont les suivantes :

- Doublon de l'élève dans la base académique
- Risque de doublons de responsables, de RIB, d'adresses postales.
- De plus, perte d'informations essentielles rattachées à l'élève : Dossier de bourse, Livret Personnel de compétence, diplômes acquis, historique de scolarité.
- Et risque d'incohérence dans les dates de scolarisation.

C'est pourquoi nous vous invitons à vérifier, voire à corriger votre base élèves, à l'aide de ce document. Cette vérification vous fera gagner du temps par la suite, puisqu'elle pourra éviter beaucoup de problèmes trop souvent rencontrés...

1 Suppression des doublons de responsables

Indispensable pour le paiement des bourses et la gestion des frais scolaires !

« Doublet » = même individu physique décliné deux fois dans la base

Comment rechercher des suspicions de doublons et procéder au remplacement éventuel des responsables ainsi sélectionnés ?

1.1 Ce qui peut vous alerter sur la suspicion de doublons :

Les coordonnées bancaires invisibles dans GFE, l'avis aux familles qui ne se génère pas, la notification de bourses qui ne reprend pas tous les enfants à charge, le taux de bourse erroné, l'adresse incomplète d'un responsable, etc

1.2 Recherche des doublons de RIB :

Fiches Elèves / Doublons responsables

Il faut lancer la recherche globale (sans rentrer de valeur de recherche pour le RIB)

SIECLE
Base Élèves Établissement (Année 2015-2016)

accueil > fiches élèves : doublons responsables

Fiches Élèves - Doublons responsables

Pour rechercher tous les doublons, lancer la recherche sans saisir de critère.

Rechercher des responsables par : Nom et prénom RIB IBAN

Banque Guichet Compte Clé **Chercher**

MEN - MESR - V15.4.0.3 [Haut de page](#)

accueil > fiches élèves : doublons responsables

Fiches Élèves - Doublons responsables : Liste des responsables [Retour](#)

► Critères sélectionnés

12406 **Afficher**

Civilité	Nom	Prénom	Adresse	IBAN	Bourse collèges	Élèves rattachés	Supprimer	Remplacer
MME	GRC				Oui	Détail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
M.	BRII		FRANCE		Non	Détail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2 responsables trouvés. **Modifier**

Suppression du Rib de la personne qui n'est pas le responsable financier (soit par le secrétariat en début d'année, soit par l'intendance après le basculement dans le module COMMUN).
S'il s'agit de la même personne, voir paragraphe suivant.

1.3 Recherche des doublons de responsables :

Attention, il convient de faire toutes les vérifications nécessaires avant la suppression d'un responsable, en se reportant au dossier de l'élève.

En cas d'homonymes réels, il faudrait prévoir de rajouter un deuxième prénom (ou l'ajout du caractère *) pour qu'il n'y ait plus de suspicion de doublon ultérieurement.

Fiches Elèves / Doublons responsables

Il faut lancer la recherche globale (sans rentrer de valeur de recherche pour le nom)

The screenshot shows the SIECLE Base Élèves Établissement (Année 2015-2016) interface. On the left is a sidebar with the 'FICHES ÉLÈVES' menu, where 'Doublons responsables' is highlighted. The main content area shows the search options: 'Rechercher des responsables par :' with radio buttons for 'Nom et prénom' (selected), 'RIB', and 'IBAN'. Below this are input fields for 'Nom' and 'Prénom', and a 'Chercher' button. A red arrow points to the 'Chercher' button. The page footer includes 'MEN - MESR - V15.4.0.3' and a 'Haut de page' link.

Pour chaque doublon trouvé, voir le détail en cliquant sur « Afficher »

The screenshot shows the SIECLE Base Élèves Établissement (Année 2015-2016) interface displaying search results. The sidebar is the same as in the previous screenshot. The main content area shows the title 'Fiches Élèves - Doublons responsables : Liste des responsables' and a 'Retour' button. Below this is a section 'Critères sélectionnés' with a dropdown menu showing 'BERNARD DAVID' and an 'Afficher' button. A red arrow points to the 'Afficher' button. The page footer includes 'MEN - MESR - V15.4.0.3' and a 'Haut de page' link.

Assainir sa base élèves : Principaux contrôles et règles essentielles

Exemple : Ici, c'est le même responsable qui a été créé deux fois avec une adresse différente, pour BEE ce sont 2 personnes différentes...

SIECLE
Base Élèves Établissement (Année 2015-2016)

accueil > fiches élèves : doublons responsables

Fiches Élèves - Doublons responsables : Liste des responsables Retour

► Critères sélectionnés

BERNARD DAVID Afficher

Nom	Lien	Qualité(s)	C.A.R valide
BERNARD	PERE	Financier Légal 1	oui

Civilité	Nom	Prénom	Adresse	Bourse collèges	Élèves rattachés	Supprimer	Remplacer
M.	BERNARD	David		Non	Détail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
			FRANCE				
M.	BERNARD	David	FRANCE	Non	Détail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2 responsables trouvés. Modifier

Dans le cas de doublons avérés :
Pour le responsable à supprimer, il faut cocher la colonne « supprimer » (cliquer sur « Détail » pour vous aider à choisir le bon responsable).
Pour le responsable à conserver, il faut cocher la colonne « Remplacer » (C.A.R. valide indique un compte téléservices actif).

Lorsqu'on validera la suppression, le responsable remplaçant récupère les rattachements associés à la personne supprimée (élève(s) en charge, dossier de bourse).

1.4 Rappels préventifs pour ne plus avoir de doublons :

FICHES ÉLÈVES

- Recherche et MAJ
- Recherche avancée
- Création rapide
- Suppression
- Doublons responsables
- Impact fermeture MEF
- Impact communes modifiées

AFFECTATION

SAISIE EN MASSE

EXPLOITATION

IMPORTATIONS

SYNTHÈSE ÉLÈVE **RESPONSABLES** SCOLARITÉ HISTORIQUE SCOLARITÉ COMPLEXE

Responsable

Rechercher un responsable existant Chercher

Créer un responsable

Valider Annuler

MEN - MESR - V15.4.0.3 Haut de page

Si l'on doit ajouter un responsable à un élève, systématiquement rechercher d'abord s'il n'existe pas déjà dans la base ; et ne chercher que sur le début de nom, pour déceler une éventuelle erreur de saisie.

2 Fiches à compléter et à vérifier

2.1 Tout élève scolarisé doit avoir sa fiche complète :

Aucun onglet de la fiche ne doit présenter de losange de signalement :



Outils dans le logiciel base élève pour vous permettre de repérer ces problèmes :

Exploitation / Listes standard : Divers : Fiches bloquantes pour le transfert BEA.

► **Divers**

Fiches bloquantes pour le transfert BEA

Élèves mineurs travaillant sur des machines dangereuses

Liaisons / Suivi des échanges / Historique échanges BEA

Liaisons / Suivi des échanges / Tableau de bord

Tableau de bord qui n'est utilisable qu'à partir de 14 H : vous y trouverez, dans la partie Etat de la Base BEE, des informations concernant des élèves signalés bloquants et qui sont donc à traiter.

2.2 Adresse du responsable financier :

La première ligne de l'adresse ne doit jamais être vide !

Outils : Utilisation d'une extraction personnalisée

2.3 La date d'entrée d'un élève :

Elle ne doit pas être inférieure à la date officielle de rentrée scolaire inscrite dans Siècle. Vérifier le calendrier saisi :

Module Commun DE BEE / calendrier / Année scolaire / Date rentrée élèves
(L'accès à ce module est soumis à une délégation de droits par le chef d'établissement)

Outils : Utilisation d'une extraction personnalisée



La date d'entrée mise par défaut lors d'une création de fiche est celle du début d'année de ce calendrier (01/09/2015). Penser à la modifier pour mettre la date réelle.